

Analyse spectrale d'*Études françaises*

Bernard Beugnot

Volume 12, numéro 2 (35), hiver 1987

Jacques Brault

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/200635ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/200635ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0318-9201 (imprimé)

1705-933X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Beugnot, B. (1987). Analyse spectrale d'*Études françaises*. *Voix et Images*, 12(2), 278–284. <https://doi.org/10.7202/200635ar>

Analyse spectrale d'*Études françaises*

par Bernard Beugnot, Université de Montréal

Le modèle scientifique du spectre — ensemble des rayons colorés qui résultent de la décomposition d'une lumière complexe — pour parler d'une revue littéraire exprime un constat qui est en fait plutôt un postulat, ou à coup sûr une difficulté, mais qui fournit à ces réflexions leur juste perspective.

Le constat, c'est qu'il existe, née de l'accumulation des numéros et de la multiplicité des collaborateurs, une certaine image d'*Études françaises* qui ne résulte pas seulement des présentations graphiques de la couverture ou de la typographie, ni des politiques éditoriales, d'ailleurs toujours discrètement exprimées et qui se résumeraient aisément en un lieu commun: une revue québécoise littéraire et culturelle. Le postulat, c'est que cette image correspond à une cohérence ou une homogénéité réelles, ou, si l'on préfère, à une spécificité¹. Comment la saisir ou la cerner, là réside la difficulté. Avant de le tenter, quelques remarques liminaires s'imposent.

Nul doute d'abord que le regard que je porte sur la collection d'*Études françaises* n'ait sa part de subjectivité et ne privilégie certaines lignes de force qui correspondent à mes propres orientations. Ensuite, en laissant à Laurent Mailhot l'historique proprement dit pour tenter une caractérisation synchrone, j'introduis un nouveau gauchissement que j'atténuerai à l'occasion par le rappel de quelques dates. Enfin, toute revue parce qu'elle est un projet en acte se présente comme un lieu de mouvance et le regard qui l'observe, ainsi que celui du physicien sur la matière, en la figeant la modifie. Cette mouvance naturelle au périodique provient d'une triple origine: les déplacements ou soubresauts de la vie littéraire et intellectuelle que nécessairement, se plaçât-il en retrait, il réfracte; les changements de politique éditoriale²; l'éventail des collaborateurs dont les formations, les horizons intellectuels et les appartenances institutionnelles diverses nuancent, infléchissent ou interrogent les orientations du comité éditorial. Ce par quoi la revue a sur le livre l'avantage de la souplesse et d'une vie qui lui est propre.

Ce trait spécifique s'accuse, dans le cas particulier d'*Études françaises*, par le fait que c'est une revue sans lieu défini, j'entends par là qu'elle est libre d'attaches qui lui assigneraient d'emblée un foyer d'intérêt, une ligne méthodologique, un projet théorique. Pas d'objet unique comme la *Revue française d'histoire du livre*, publiée à Bordeaux. Pas de société dont elle serait l'émanation ou l'organe d'expression, comme *Dix-septième siècle*, *Dix-huitième siècle* ou la *French Review* que publie l'American Association of Teachers of French. Pas non plus de perspective critique dominante comme la vénérable *Revue d'histoire littéraire de la France*, ou la plus récente *Poétique*, née dans les remous et l'effervescence polémique de mai 68. Pas de champ littéraire délimité comme *Présence africaine*, *Présence francophone* ou *Voix et images*.

S'il fallait lui trouver des modèles ou des points de comparaison, ce serait plutôt du côté de la *Revue des sciences humaines* (Lille)³, des *Studi francesi* (Turin) ou de l'*Australian Journal of french Studies* (Melbourne). C'est donc par genre prochain et différence spécifique, comme parlaient les scolastiques, qu'il faut essayer de saisir la voix propre d'*Études françaises* et se demander quelle représentation de la littérature elle véhicule.

Car cette voix existe. Si en effet *Études françaises* n'a pas de lieu propre, si elle n'affiche pas non plus, en ses vingt années d'existence, de politique éditoriale rigide, ni d'idéologie exclusive et n'a publié que quatre courts textes d'orientation⁴, cela ne signifie pas qu'elle soit une revue sans patrie bien qu'elle soit une revue savante, caractère qui, selon G.A. Vachon, l'en priverait⁵.

Tout d'abord, *Études françaises*, malgré son indépendance, a une appartenance institutionnelle, le département d'études françaises de l'Université de Montréal. Tous ses directeurs jusqu'à aujourd'hui y sont professeurs, et sur les cinq cents articles environ qu'elle a accueillis, près de la moitié proviennent des étudiants et des professeurs du département contre 40 p. cent du Québec en général et 10 p. cent de l'extérieur. Mais, à la différence de *Littérature*, organe d'expression de l'Université de Paris-Vincennes⁶, cette attache n'implique pas de choix critique ou théorique puisque le département comme groupe ne s'est jamais affilié ou simplement identifié à une école, encore moins inféodé à une chapelle. Le problème n'est donc que déplacé, et c'est vers le contenu même qu'il faut tourner le regard.

Savante ou culturelle, *Études françaises* a d'abord — cet adjectif ne signale ni une antériorité historique, ni une hiérarchie — rempli une fonction pédagogique en mettant à la disposition du public collégial ou universitaire des instruments de travail ou de recherche qui pouvaient l'apparenter à l'**Information littéraire** dont on sait combien les états présents sont précis et précieux. Citons à ce chapitre: les bibliographies initiales de R. Hamel; les dossiers ou amorces bibliographiques sur le bestiaire (août 1974), Aimé Césaire (octobre 1978), le manifeste (octobre 1980), le texte scientifique (automne 1983), les modes intellectuelles (automne 1984), la cartographie (automne 1985); les panoramas de l'année littéraire au Québec en 1973 et 1974; le «Petit manuel de littérature québécoise» en 1977 (numéro le plus vendu); l'état présent des études sur Ponge en avril 1981⁷.

De cette fonction informative et documentaire relèvent aussi les chroniques de la littérature québécoise entre 1970 et 1972 qui visent à témoigner, au-delà des frontières, *de la vitalité de la culture québécoise*, selon la formule de G. A. Vachon qui ajoute:

Les chroniques annuelles qui remplacent désormais l'ancienne section des comptes rendus porteront exclusivement sur l'actualité culturelle québécoise: poésie, théâtre, roman, essai, critique, cinéma, radio et télévision. Elles donneront, chaque année, un panorama critique complet de la production, dans chaque domaine de l'activité littéraire ou paralittéraire du Québec⁸.

Jusque là en effet, les comptes rendus — près de cent vingt cinq en six ans — portaient plutôt sur des ouvrages concernant la littérature française. Par cette rubrique, **Études françaises** retrouvait la tradition des premiers périodiques, tels que le **Journal des savants** de Denis de Sallo, les **Nouvelles de la république des lettres** de Pierre Bayle ou l'**Histoire des ouvrages des savants** de Besnage de Beauval, le modèle d'un périodique contemporain comme **Erasmus**, publié à Dresde, ou la pratique courante de beaucoup de revues littéraires spécialisées (**French Forum**, **Revue d'histoire littéraire de la France**, **Romanic Review**, **Studi francesi** etc.). Comptes rendus et chroniques greffaient **Études françaises** sur l'actualité immédiate ou prochaine⁹, au risque de la faire pencher du côté du magazine au détriment de la référence plus durable, pensons par exemple à **Critique**.

La publication de textes littéraires, qu'ils remontent aux origines ou soient tout à fait contemporains, est plus incertaine ou ambiguë dans ses objectifs. D'une part, s'il s'agit de textes d'auteurs vivants ou récemment disparus (Michel Beaulieu; Victor Levy-Beaulieu, Réjean Ducharme, Claude Gauvreau etc.), le reflet de l'actualité sert aussi à constituer les archives littéraires du Québec, ou à enrichir le patrimoine littéraire: ainsi le numéro consacré à Francis Ponge en 1981 publiait le plus important dossier inédit depuis **Comment une figure de paroles et pourquoi** (Paris, 1977). D'autre part, les textes plus lointains, ceux de la Nouvelle-France (Charlevoix, Lejeune, Lahontan)¹⁰ ou ceux du XIX^e siècle (Laure Conan, Arthur Buies, L.-J. Papineau)¹¹ répondent à une intention à la fois documentaire et apologétique: défense et illustration de la littérature québécoise et invention de sa tradition. **Études françaises** a ainsi publié plus de cent textes divers, soit près de 20 p. cent de son corpus¹². Les dates méritent ici d'être soulignées: en août 1967, le numéro Nelligan (III, 3), en août 1968 «Chateaubriand et ses précurseurs français d'Amérique» (IV, 3), en août 1969 «Une littérature de combat (1778-1810). Débuts du journalisme canadien-français» (V, 3). Ces initiatives sont contemporaines du développement de l'enseignement de la littérature québécoise et de la création d'un certificat spécial à l'Université de Montréal. **Études françaises** épouse et stimule à la fois une évolution, ouvrant de nouveaux espaces à la recherche. Si les moyens peuvent différer, les buts poursuivis sont assez proches de ceux de **Voix et images**.

Voici maintenant le second aspect qu'il faut préciser: **Études françaises** comme revue de recherche universitaire. Selon quelles modalités? Comment se situe-t-elle dans le paysage critique et par rapport aux modes? À quels modèles explicites ou implicites se réfère-t-elle?

Si l'inquiétude du présent et la volonté de s'en nourrir fait peser la menace de l'éphémère, auquel, par leur périodicité même, revues littéraires et scientifiques se résignent, pour des raisons d'ailleurs différentes, une revue de recherche, dans le domaine des lettres, ne renonce pas à la tentation du durable; le livre imprime ici son empreinte comme expression d'une recherche achevée ou comme totalité. Les numéros thématiques oscillent ainsi entre le bilan et l'exploration, voisins des actes de colloques. L'équilibre est difficile à maintenir entre la *volonté de recherche* et le *risque de la création* (G.A.

Vachon, 1968), entre la nécessité de rester à l'écoute de l'actualité où toute revue trouve sa justification et sa respiration¹³, et le besoin pourtant de contribuer par des études solides à l'effet cumulatif propre à la recherche littéraire, d'apporter à l'édifice du savoir des pierres qui ne se délitent pas totalement avec le temps.

Généraliser conduit à gauchir la réalité, surtout depuis que des collaborateurs occasionnels pensent et organisent chacun des numéros thématiques. Il est néanmoins possible de faire un certain nombre d'observations.

Un rapport fréquent, sinon étroit, s'établit entre les articles que publie **Études françaises** et les travaux de recherche du département; elle exerce ainsi un rôle d'adjuvant, lieu d'expression et de diffusion pour les recherches des professeurs et des étudiants: le numéro consacré à Ponge m'a offert l'occasion de faire le point de ma propre réflexion et d'accueillir deux travaux d'abord testés dans mon séminaire, ceux de Paul Léonard et de Monic Robillard; et l'article récent de Ginette Michaud sur Barthes (XVIII, 1, hiver 1983) prend place dans l'orbe de sa thèse sur l'écriture fragmentaire.

Avec des délais plus ou moins longs, sans se fixer sur l'un d'entre eux, **Études françaises** réfracte également chacun des courants de la critique ou de la théorie littéraires. Ce qui explique le large éventail des préoccupations qui s'y déposent et le sentiment des lecteurs d'être en présence d'une revue théorique¹⁴; ce qui produit aussi des effets d'écho ou de continuité, parfois à plusieurs années d'intervalle. Avant l'article de G. Michaud, un numéro s'était penché sur les problèmes du fragment et André Belleau avait parlé de Bakhtine avant que la mode s'en empare¹⁵. La rhétorique, la narratologie, la sociologie et la réception critique, l'étude génétique de l'œuvre¹⁶, les genres littéraires comme les études francophones¹⁷ trouvent tour à tour leur place.

Il conviendrait, sans que j'en aie le loisir, d'apprécier le poids relatif de chacun de ces points de vue, de signaler les dominantes, plus encore d'analyser la manière dont sont mobilisés, exploités et jugés les concepts ou les perspectives qui viennent d'ailleurs puisqu'**Études françaises** n'apparaît pas, à la différence de *New literary history*, de *Poétique* ou de *Semiotica* comme un lieu d'invention critique ou de recherche théorique. Ouverte à tous les modes d'interrogation du texte, ses silences ou ses retraits — la francophonie et la sémiotique¹⁸ par exemple demeurent dans l'ombre — tiennent moins à des exclusives qu'au hasard des collaborations. À vue panoramique, le caractère d'**Études françaises** est de se placer, dans la réalité de ses pratiques plus que par une politique expresse, à l'écoute plutôt qu'à la remorque des vagues de la modernité. Cette réserve lucide se marque bien dans le récent numéro « Parisianismes » (XX, 2, automne 1984) qui, loin d'être une apologie ou un acte de pure allégeance, se présente comme une réflexion critique qui tend à la mise en question, voire à la mise à la question.

Cela tient sans doute à un dernier trait spécifique que je souligne en terminant. **Études françaises** cherche sa ligne novatrice non dans le rebrassage de concepts déjà définis, parfois galvaudés, ou dans leur application méca-

nique à des corpus nouveaux, mais plutôt dans la quête et la définition de champs nouveaux d'investigation où la littérature, au sens le plus traditionnel du terme, se trouve questionnée par sa mise en rapport avec d'autres arts, avec d'autres activités intellectuelles, avec d'autres pratiques symboliques; la musique, les beaux-arts, la science, la cartographie, l'anatomie¹⁹.

À cette suite de constats, est-il vraiment une conclusion? Tout au plus un essai de caractérisation rapide d'*Études françaises* à partir de sa présentation, de sa forme, de ses contenus.

La tenue générale de la présentation, ce qui ne signifie pas académisme — *Études françaises* a, depuis 1970, quitté l'austérité un peu empesée de l'habit vert pour la jaquette blanche et les couleurs changeantes de ses thèmes successifs —, s'accompagne d'une constante exigence de style. Là réside sans doute une option fondamentale: pas d'analyse, de critique, de réflexion théorique qui puisse s'affranchir du souci de l'expression, d'une volonté de communication. Ce que G.A. Vachon appelait en 1968 «le risque de la création» n'a cessé d'inspirer la revue tandis que pouvait s'épanouir ailleurs l'attrait de l'ésotérisme ou du jargon, des chiffres, tableaux et graphiques, comme si le littéraire se libérait enfin de son traditionnel complexe vis-à-vis du scientifique ou de ce qu'il se représente sous ce terme.

Quant aux orientations «idéologiques», je serais tenté de les qualifier par l'expression d'humanisme moderne, dût-elle paraître contradictoire ou surannée, c'est-à-dire une attitude d'accueil à la modernité qui ne signifie ni la méconnaissance de la tradition, ni la rupture avec elle. Éclectisme au sens noble qui, sur la polyvalence, la diversité et le mystère des œuvres mobilise tous les instruments disponibles, attentif seulement à leur fécondité comme à leurs limites. Le carrefour géographique entre le Québec et la France, entre le Canada et les États-Unis dont rêvaient les fondateurs²⁰ est devenu, au fil des ans, carrefour intellectuel, ce qui est peut-être aujourd'hui la meilleure définition de la littérature, *lien vivant entre les poètes, les romanciers, les critiques, les spécialistes des études littéraires* (A. Vachon, février 1968); c'est encore G.A. Vachon qui écrivait deux ans plus tard:

(L'université moderne) par ses services de publication, par ses Presses, peut redevenir l'universitas scientiarum: elle peut être un de ces lieux où toutes les connaissances communiquent dans l'unité d'une culture.

À ces déclarations fait écho Laurent Mailhot dans l'éditorial d'avril 1979, «Quinze ans après»:

Le visage d'une revue est celui de l'ensemble de ses collaborateurs comme de ses sujets ou de ses thèmes; il se compose de rêves et d'échecs aussi bien que de réalisations. Études françaises voudrait être une revue québécoise et internationale, littéraire et interdisciplinaire, théorique dans et par la pratique, faite par des spécialistes passionnés, des professeurs écrivains.

Cette série d'oxymores qui cherche à cerner un lieu utopique qui est aussi bien celui de la revue que celui de cette présentation a aujourd'hui valeur programmatique et rétrospective. Sous le signe de la diversité, *Études françaises*, revue culturelle, a trouvé son visage, symbole d'alliance, de rencontres des contraires, de médiations et de chemins multiples, comme en l'arc en ciel se fusionnent les couleurs du spectre solaire.

1. *Entre les revues existantes, s'il y a somme toute peu de recoupements, chacune d'elles ayant affirmé sa spécificité, soit par des prises de position originales, soit par un certain nombre de choix qui déterminent sa physionomie, on remarque également peu d'oppositions manifestes.* (Lise Gauvin, «Les revues littéraires québécoises: de l'université à la contre-culture», *Études françaises*, XI, 2, mai 1975, 161/189). *Une quinzaine d'années après sa fondation, (...) une revue a acquis certains traits qui sont devenus sa seconde nature et qui la définissent plus, sinon mieux, que tous les programmes et déclarations d'intention* (L. Mailhot, «Quinze ans après», XV, 1/2, avril 1979). *Il serait vain à notre avis de chercher dans le contenu des textes eux-mêmes publiés par ces revues une homogénéité qui se trouve surtout dans les stratégies, les signes (textes ou vedettes) qui servent de points de repère ou de ralliement.* (Jacques Michon, «Les revues d'avant-garde au Québec de 1940 à 1979», in *Trajectoires. Littérature et institution au Québec et en Belgique francophone*, PUM et éditions Labor, 1985, 117/127).
2. Depuis la fondation en 1965, les moments importants sont les années 1968-1970 où G.A. Vachon donne une impulsion nouvelle et 1974 où, sous la direction de L. Mailhot, la revue devient thématique et change de couverture.
3. À partir de 1974 (fascicule 53), cette revue change sa présentation, «désir de rénovation» qui, d'après l'éditorial, ne correspondrait pas à un *changement d'orientation* puisque l'objet demeure *l'étude des littératures française et comparée ainsi que de la linguistique et la philologie françaises*. Il reste que le glissement méthodologique est là: *aux préoccupations historiques, biographiques, thématiques d'autres questions doivent être jointes*.
4. Février 1965; février 1968 (G.A. Vachon, «Critique, création, recherche»); février 1970 (G.A. Vachon, «Faire la littérature»); avril 1979 («L. Mailhot, «Quinze ans après»). On peut y ajouter la préface à l'*Index 1965-1984* que viennent de publier les Presses de l'Université de Montréal, «Une revue dans la vingtaine», signée L. Mailhot.
5. *Le spécialiste des études littéraires s'adresse au public international de ses pairs, par le moyen de revues dites savantes qui par définition n'ont pas de patrie* (Février 1970, p. 5).
6. Le premier numéro paraît en février 1971. Il se veut *lieu de confrontation et de collaboration*, et affirme *renoncer aux causalités historiques*, car *La littérature porte en elle-même son principe d'intelligence*.
7. Pour les précisions bibliographiques, on se reportera à l'*Index* signalé à la note 4 qui comprend diverses listes: auteurs d'articles, auteurs de textes, comptes rendus, sujets et thèmes, auteurs étudiés, volumes et numéros.
8. Février 1970, p. 5.
9. *Notre époque qui transforme l'œuvre (chose qui aspire à survivre) en fait d'actualité (chose destinée à être publiée le plus rapidement possible)* (Milan Kundera, préface à F. Ricard, *La Littérature contre elle-même*, Montréal, 1985, p. 9).
10. IV, 3, août 1968.
11. I, 1, février 1965; VI, 3, août 1970, «L'invention du pays. Chroniques et notions d'Arthur Buies»; IX, 3, août 1973, «Les démocrates canadiens. 1845-1875».
12. Selon J. Michon (article cité à la note 1), 48 p. cent du corpus publié par *Études françaises* est québécois. On note par exemple, de 1968 à 1984, sept articles sur Saint-Denis Garneau avant le numéro XX, 3 qui lui est entièrement consacré.

13. L'index montre par exemple que ne sont ignorés ni Hélène Cixous, ni Jacques Derrida.
14. C'est du moins le jugement des appréciateurs sollicités par les organismes de subvention.
15. XI, 2, février 1975, «Le fragment. La somme»; IV, 4, novembre 1970, puis XIX, 3, «Littérature et sociologie au Québec», et XX, 1, «Bakhtine».
16. «Le lieu commun» (XIII, 1, avril 1977); «Le fil du récit» (XIV, 1-2, avril 1978); XIX, 3, hiver 1983, «Sociologies de la littérature».
17. VII, 4, novembre 1971 (Texte d'A. Baudot); XIV, 3-4, octobre 1978, «Les écrits d'Aimé Césaire». Dans l'éditorial de 1968, G.A. Vachon écrivait: *Parce qu'elle est publiée au Québec, dans un pays qui se cherche, notre revue est particulièrement attentive au renouvellement de la langue et des formes littéraires qui se poursuit dans tous les pays francophones.*
18. XV, 1-2, avril 1979 (article de Bouissac sur le cirque); XVI, 1, avril 1980 (article de J.M. Paquette sur Villon).
19. Tous ces numéros entre 1981 et 1985.
20. Avant-propos du numéro 1 de février 1965.

*

* *